



1/000738
DECISION N° _____/D/MINFOPRA/SG/DAG/SDPSP/SP/BPF/DU _____
Portant affectation de personnels.

15 MAI 2023

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA REFORME ADMINISTRATIVE,

- Vu la Constitution ;
Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2012/537 du 19 novembre 2012 portant organisation du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
Vu le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu l'arrêté n° 017736/MINFOPRA du 29 novembre 2022 fixant les résultats de fin de formation et portant attribution du Brevet de l'ENAM aux élèves du Cycle "B" de la Division Administrative de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature, Promotion 2020-2022 ;
Vu l'arrêté n° 017737/MINFOPRA du 29 novembre 2022 fixant les résultats de fin de formation et portant attribution du Diplôme de l'ENAM aux élèves du Cycle "A" de la Division Administrative de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature, Promotion 2020-2022 ;
considérant les besoins en ressources humaines des départements ministériels,

DECIDE :

Article 1^{er}.- Les personnels dont les noms suivent, titulaires du Diplôme ou du Brevet de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature, Sections : **Administration du Travail "A" et "B", Administration Générale "B"**, Promotion **2020-2022**, précédemment en service au Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative, sont, à compter de la date de signature de la présente décision, affectés au **Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale**.

Il s'agit de :

N°	NOMS ET PRENOMS	MATRICULES	SECTIONS
1	ADJABAM ZARI SUZANNE	U-144988	ATA
2	ANDJOUGA ONANA MANUELA CAROLE	Y-145017	
3	MISORI MANDOD MIRANDA	T-145246	
4	MPEY YEDNA HIOBI PIERRE MARIE BRICE	N-145266	
5	NANGA BIDOUNG GHISLAIN	X-145282	
6	RAIHANA KABIROU	Y-145381	
7	ONAMBELE NGA OWONA JOHANNE CHANTAL	O-145359	AGB
8	AFANE JAMES ARNAUD NTYAME	V-144990	ATB
9	AGWE EUGENIE NDIBABONGGA	E-144995	
10	AMAYA FOU DA ARLETTE STEPHANIE	G-145010	
11	BOUFIEBE AHMED JEAN MARIE VIANNEY	C-145067	
12	BOULDAÏ TOUBA NICOLE	T-145069	
13	NEUBEUP GILBERT	Z-145297	

14	NKOUMA BINGONGA JEAN PAUL	T-145334	
15	SAVOM LEONEL LEDOUX	R-145386	

Article 2. Les soldes et accessoires de solde des intéressés seront imputés au budget du **Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative** jusqu'au 31 décembre 2023.

Article 3.- La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera./-

AMPLIATIONS :

- MINFOPRA/SG/DAG/SDPSP/SP/BPF ;
- MINFOPRA/SG/DRPCE ;
- MINFOPRA/SG/DGC ;
- MINTSS/SG/DAG ;
- MINFI/BUDGET/TRESOR/DDPP ;
- INTERESSES/DOSSIERS ;
- CHRONO/ARCHIVES ;
- AFFICHAGE.

Yaoundé, le

15 MAI 2023



Joseph LE